



Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

Date de convocation 03/04/2026

Date d'affichage 03/04/2026

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARTHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_023

Objet : Désignations dans les organismes extérieurs : SDE03

Madame le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier S.D.E. 03

Les statuts de ce syndicat prévoient que la commune de Magnet doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à l'Assemblée plénière du S.D.E. 03.

Madame le Maire propose donc de précéder à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'Assemblée plénière du S.D.E. 03.

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués.

Sont déclarés élus pour siéger à l'Assemblée plénière du S.D.E.03

Délégué titulaire : **M. Jean-Louis MERCIER**

Délégué suppléant : **M. Denis GONDEAU**

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait à MAGNET

Le Maire

Véronique TRIBOULET





Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

Procuration(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

..J..

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

et publication du :

..J..

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_022

Objet : Désignation des délégués au sein du SICTOM SUD ALLIER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

Vu les statuts du SICTOM SUD ALLIER modifiés ;

Considérant que la commune de MAGNET est membre du SICTOM SUD ALLIER ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au comité syndical ;

Délibère :

Article 1 – Il est procédé à la désignation des délégués titulaire et suppléant de la commune de MAGNET au comité syndical du SICTOM SUD ALLIER, comme suit :

Titulaire :

M. Jean-Louis MERCIER

Suppléant :

M. Mickaël MOREAU

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

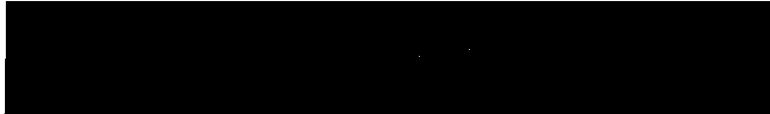
Ont signé au registre les membres présents.

Fait à MAGNET

Le Maire

Véronique TRIBOULET





Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

<u>Date de convocation</u>
03/04/2026

Etaient présents :
M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

<u>Date d'affichage</u>
03/04/2026

Procuration(s) :
Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

.././....

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

et publication du :

.././....

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARTHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_021

Objet : Désignation des délégués au sein du SIVOM VAL D'ALLIER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;
Vu les statuts du SIVOM VAL D'ALLIER modifiés en 2021 ;
Considérant que la commune de MAGNET est membre du SIVOM VAL D'ALLIER ;
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au comité syndical ;

Délibère :

Article 1 – Il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune de MAGNET au comité syndical du SIVOM VAL D'ALLIER, comme suit :

Titulaires :

M. Denis GONDEAU
M. Mickaël MOREAU

Suppléants :

Mme Sophie GOBERT
M. Ludovic BAPTISTE

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET



Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

<u>Date de convocation</u>
03/04/2026

<u>Date d'affichage</u>
03/04/2026

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_020

Objet : Désignations dans les autres organismes extérieurs : ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES

Madame le Maire rappelle qu'en 2005 a été créée entre le Département, les communes et les structures intercommunales, l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

Conformément à l'article L 5511.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Allier Bourbonnais Territoires (ex ATDA), établissement public administratif, a pour objet d'apporter une assistance d'ordre juridique, financier et technique à ses adhérents.

Madame le Maire expose que la commune est appelée à siéger au sein de cet établissement.

Sur la proposition de Mme le Maire sont désignées : Mme Corinne GENESTE en tant que titulaire et Mme Laureen CARHELAX en tant que suppléant.

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET





Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

Date de convocation 03/04/2026

Date d'affichage 03/04/2026

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARTHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_019

Objet : Nomination correspondant sécurité routière

Pour agir en faveur de la sécurité routière, les communes peuvent nommer, en leur sein, un élu correspondant sécurité routière.

Celui-ci sera le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, ainsi qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Sur proposition de Madame le Maire, M. David DA SILVA est nommé correspondant sécurité routière.

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET



Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

<u>Date de convocation</u> 03/04/2026
--

<u>Date d'affichage</u> 03/04/2026

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_03_016

Objet : Désignation des délégués au C.N.A.S. (collèges élus et collège agents)

Madame le Maire rappelle que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale.

Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune, le Conseil doit procéder à l'élection d'un délégué au sein du CNAS.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil municipal désigne :

- comme déléguée **Mme Laurine RIVOALAN**, représentant les élus.
- comme déléguée **Mme Amélie SINOPE**, représentant les agents

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET



Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 003-210301578-20260320-20260320007-DE



Séance du 20/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 13

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, M. DA SILVA David, Mme GENESTE Corinne, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. POTHIER Fabrice, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme GENESTE Corinne

Numéro interne de l'acte : 2026_03_20_007

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum.

En application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints.

Au vu de ces éléments, Mme le Maire propose de fixer à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De créer 3 postes d'adjoints au Maire.
- Charge Mme le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 3 adjoints, au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal

VOTE : adoptée à la majorité

Pour : 12 - Abstention : 1 - Contre : 0

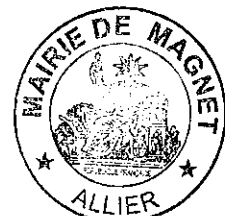
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait à MAGNET

Le Maire

Véronique TRIBOULET





Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

<u>Date de convocation</u> 06/04/2026
--

<u>Date d'affichage</u> 06/04/2026

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Étaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Étaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_008

Objet : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 février 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2026.

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait à MAGNET

Le Maire

Véronique TRIBOULET



Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 003-210301578-20260410-202604100009-DE



DELIBERATION

Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

<u>Date de convocation</u> 06/04/2026
--

Etaient présents :
M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

<u>Date d'affichage</u> 06/04/2026

Procuration(s) :
Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

./././...

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

et publication du :

./././...

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_009
Objet : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET

